



Consultation pour la fourniture et l'installation de mobilier extérieur à l'espace culturel de Déva de la province Sud

CAHIER DES CHARGES

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la fourniture, la livraison, le montage et la mise en œuvre d'un ensemble de mobilier extérieur en bois destiné à l'Espace Culturel de Déva.

Le mobilier sera installé en extérieur, dans un environnement tropical et en bord de mer. Les matériaux et traitements proposés devront donc être adaptés à une exposition importante au soleil, à l'humidité, aux intempéries et à l'air marin.

La prestation comprend notamment :

- la fourniture du mobilier ;
- la livraison sur le site de l'Espace Culturel de Déva ;
- le montage et l'assemblage sur site lorsque nécessaire ;
- la protection du bois ;
- l'application d'un traitement fongicide adapté ;
- l'application d'un saturateur pour extérieur, adapté aux conditions tropicales et marines ;
- la reprise éventuelle des petites finitions nécessaires à la bonne mise en œuvre.

2. Mobilier demandé

Les quantités et caractéristiques minimales souhaitées sont les suivantes :

N°	Désignation	Quantité	Caractéristiques minimales
1	Bancs avec coffre de rangement	15	Longueur minimale 2 m. Assise robuste. Coffre de rangement intégré sous l'assise.
	dont bancs avec dossier	5 parmi les 15	Avec dossier, adapté à un usage extérieur intensif.
2	Tables de camping avec bancs	8	Longueur minimale 2 m. Table avec bancs intégrés ou solidaires.
3	Tables de camping couvertes avec bancs	6	Longueur minimale 2 m. Avec couverture/toiture et bancs intégrés.
4	Tables carrées	4	Environ 1 m x 1 m. Usage extérieur.
5	Tables basses carrées	4	Environ 1 m x 1 m. Hauteur adaptée à une table basse.
6	Balancelle couverte	1	Longueur minimale 2 m. Structure adaptée à un usage extérieur.
7	Faré à toit arrondi avec plancher	1	Environ 3 m x 3 m. Toiture arrondie. Plancher bois.
8	Porte-vélos	1	Capacité de 15 vélos , organisation possible en 3 x 5 ou 5 x 3 vélos.
9	Nid de plage carré	1	Dimensions minimales : environ 2 m x 2 m . Adapté à un usage extérieur/plage.

Les dimensions indiquées constituent des dimensions minimales ou indicatives.

Les entreprises pourront proposer des dimensions légèrement supérieures si celles-ci améliorent la solidité, le confort ou la durabilité du mobilier.

Le candidat devra joindre à son offre **un plan, des photographies ou une documentation du modèle proposé.**

3. Si les mobiliers sont en bois :

Le bois utilisé devra être adapté à un usage extérieur permanent en environnement tropical et littoral.

L'entreprise devra obligatoirement préciser dans son offre :

- l'essence de bois proposée ;
- son origine, si connue ;
- sa classe d'emploi ou son niveau de résistance pour une utilisation extérieure ;
- son traitement éventuel ;
- son épaisseur et les principales sections utilisées ;
- les modalités de protection contre :
 - les champignons ;
 - les insectes xylophages ;
 - l'humidité ;
 - les UV ;
 - les conditions particulières liées à l'air marin.

Traitement et finition du bois

L'ensemble du mobilier devra recevoir un traitement permettant d'assurer sa durabilité en extérieur.

La prestation devra comprendre : Traitement fongicide

Application d'un produit adapté au bois extérieur permettant de limiter le développement des champignons et moisissures.

Application d'un saturateur : Application d'un saturateur pour bois extérieur, compatible avec l'essence de bois retenue et adapté à une utilisation en environnement tropical et marin.

Le fournisseur précisera :

- le produit utilisé ;
- ses caractéristiques principales ;
- le nombre de couches appliquées ;
- le temps de séchage ;
- les éventuelles recommandations d'entretien.

La finition devra être homogène et soignée.

Une attention particulière sera portée à la qualité, à la densité et à la durabilité naturelle ou au traitement du bois.

Les assemblages devront être robustes et adaptés à un usage collectif et répété.

Les visseries, boulonneries et accessoires métalliques exposés aux intempéries devront être adaptés à un environnement extérieur et, autant que possible, **résistants à la corrosion et à l'air marin**.

4. Livraison et montage

La livraison devra être effectuée directement sur le site :

Espace Culturel de Déva – Domaine de Déva – Bourail

L'entreprise devra assurer :

- le transport ;
- le déchargement ;
- le montage et l'assemblage des équipements lorsque nécessaire ;
- la mise en place du mobilier ;
- l'évacuation des emballages et déchets liés à l'intervention.

Le mobilier devra être livré et installé **au plus tard le 15 novembre 2026**.

Les entreprises devront impérativement indiquer dans leur offre leur délai prévisionnel de livraison et de réalisation.

5. Contenu du dossier à remettre

Pour permettre l'analyse et la comparaison des offres, chaque candidat devra transmettre un dossier comprenant au minimum :

Offre financière

Un devis détaillé par équipement, faisant apparaître :

- prix unitaire ;
- quantité ;
- prix total par type de mobilier ;
- coût du traitement du bois ;
- coût du transport/livraison ;
- coût du montage et de la pose ;
- montant total de l'offre.

Fiche technique

Pour chaque mobilier :

- dimensions ;
- photos, plans ou croquis ;
- essence de bois ;
- qualité et caractéristiques du bois ;
- type de traitement ;
- type de finition ;
- caractéristiques des assemblages et de la quincaillerie.

Délais

Le candidat devra préciser :

- délai de fabrication ;
- délai de livraison comprenant le montage/installation ;
- date prévisionnelle de fin de réalisation.

Garanties et entretien

Le candidat précisera :

- les garanties proposées ;
- les recommandations d'entretien ;
- la fréquence recommandée pour renouveler le saturateur ;
- les éventuelles prestations d'entretien proposées.

6. Visite non obligatoire sur site

Afin de permettre aux entreprises candidates d'appréhender précisément les contraintes techniques de l'opération, **une visite du site est possible**.

Lieu : Centre d'Accueil de Poé (CAP)

Domaine de Déva – Bourail

☎ 72.72.41

👤 **Cyril HUET**

Directeur du Centre d'accueil de Poé

✉ cyril.huet@province-sud.nc

Aucune entreprise ne pourra se prévaloir ultérieurement d'une méconnaissance des lieux et de leurs contraintes pour justifier une plus-value liée à des éléments qui étaient observables lors de la visite.

7. Délai de remises des offres

Début de la consultation :
21 septembre 2026

Date limite de remise des offres :
2 octobre 2026 à 16h00

Date limite de livraison et de réalisation :
15 novembre 2026

Toute offre remise après la date et l'heure limites pourra ne pas être prise en compte.

✉ Envoi par courriel : djs.cap@province-sud.nc
ou à déposer au centre d'accueil de Poé

À l'attention de :
Province Sud – DCJS
Espace Culturel de Déva
Lot 44 – Domaine de Deva
BP 962 – 98870 Bourail

Besoins d'informations :

☎ 72.72.41

👤 **Cyril HUET**

Directeur du Centre d'accueil de Poé et de l' Espace Culturel de Déva

✉ cyril.huet@province-sud.nc

8. Critères de choix

Les offres seront notamment appréciées selon :

- **Prix : 70 %**
 - dans le bordereau de prix, une ligne par équipement avec prix unitaire HT/TTC, traitement, livraison et montage séparés.
 - Le prix sera apprécié sur la base du **montant total de l'offre**, comprenant l'ensemble des prestations demandées : fourniture, traitement, livraison, montage et installation.
- **Qualité produits: 20 %**
 - Notamment, la qualité du bois sera appréciée au regard :
 - de l'essence proposée ;
 - de sa résistance et de sa durabilité en extérieur ;
 - de son adaptation à un environnement tropical ;
 - de son comportement dans un environnement littoral et soumis à l'air marin ;
 - de la qualité du traitement fongicide ;
 - de la qualité du saturateur proposé ;
 - de la qualité des assemblages et de la quincaillerie.

- **Délais de réalisation/livraison : 10 %**
 - Le délai sera apprécié au regard de la date de livraison et de fin de réalisation annoncée par le candidat.
 - La date limite impérative de réalisation est fixée au : **15 novembre 2026.**
 - Vous pouvez détaillé par fourniture le délai de réalisation/livraison si l'ensemble n'est pas possible.

9. Observations

Les candidats sont invités à proposer des équipements présentant un bon niveau de robustesse, de sécurité, de confort et de durabilité, compte tenu de la vocation de l'Espace Culturel de Déva et de son utilisation par différents publics.

Les propositions alternatives ou variantes techniquement pertinentes pourront être présentées en complément de l'offre de base, à condition d'être clairement identifiées et chiffrées.

L'Espace Culturel de Déva se réserve la possibilité de demander des précisions techniques ou complémentaires aux candidats afin de faciliter l'analyse des offres.

Lieu de livraison :

Espace Culturel de Déva
Domaine de Déva – Bourail
Nouvelle-Calédonie

10. Résultat attendu

La fourniture devra être livré **entièrement monté, fixé, sécurisé, propre et immédiatement utilisable.**

Le titulaire devra assurer l'ensemble des prestations nécessaires à la bonne réalisation de l'installation et signaler, avant le début des travaux, toute contrainte technique susceptible d'avoir une incidence sur la réalisation du projet.

11. Validités des offres

Les offres devront rester valables pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de remise.

12. Réserves

La Province Sud se réserve le droit :

- de ne pas donner suite à la présente consultation ;
- ou de n'y donner qu'une suite partielle, notamment en fonction :
 - des offres reçues ;
 - des contraintes budgétaires.